

Là où je vis, j'agis!

Réunion du jeudi 21 mars 2019 Compte-rendu

Renseignements: service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9 05 63 49 11 23 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr



La nouvelle maison de quartier du Rudel a accueilli la septième réunion du conseil des quartiers Ouest - Pointe de Marre.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,

Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué au développement durable et au quartier Ouest – Pointe de Marre,

Bruno Lailheugue, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, la biodiversité, et aux systèmes d'information,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Étaient présents : Paul ANDRIEU Anne-Laure AZEMA Paulette BERCERIL Julien BESTION Jeannette BOZZO

Françoise DELVOIE-PRUVOST Marie-France DOUERIN

Colin DURAND
Antoine FAURE
Cécile FREJAVILLE

Céline GALLOIS-MONTBRUN

Pierre GALLOY Jocelyne GARCIA Martine HOUARD

Yannick JANY-LADOUCETTE

Ginette JEANJEAN Lucette LECAILLE Léa LOUIS Claude MAFFRE Lara MENAGER Laurent MOYSSET Christian NOUAL Bernadette PAULIN Jean PELISSIER Danièle PERUGIA Claude PRUVOST Andrée RENAUX Francis ROBERT Maryline ROSALIE Eric ROUQUETTE Frédéric SEGURA

Étaient excusés :

Sylvie BASCOUL-VIALARD, maire-adjoint déléguée

aux affaires scolaires,

Dominique PECHDO, élu de l'opposition,

Emmanuelle ABONDANCE Michel ANSELME Marie-Claude BASCOUL Serge BAYSSE Jean-Luc BONNET
Henri BOULARD
Yves CARRAT
Agnès CAUSSANEL
Pierre CHAMPAGNAC
Christine CHASSAIN
Marie-Amélie COCHEN
Jean-Paul DECAYRE
Gaëtane DELEBARRE
Hervé DESDEMAINES

Claire-Lise EMINET-BOUCHARD

Michel FERNANDEZ Richard GARCIA Mireille GAUTHIER Alexandre GENIEYS Julie JOUSSELLIN Christian LAPEYRE Monique LAVOLTE Alain LOISON Catherine MARTY Marie-Hélène MELI Alain MOLINIER **Emmanuelle MOUZIES** Viviane NICOLAS Jacques NOVAK Marie-Claude PEREZ Claudine PIERROT Maurice PIERROT Jean-Claude PLANES

Hélène PLO

Bertrand POUPOUNOT Bernard PRADINES Michèle RESSEGUIER Céline RIBAULT Joëlle SALIBA Jean-Claude SOUYRI Patricia VALS Laurent VELTEN Jean-Louis VICTOR Michel VIGNE



Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce et Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué au développement durable et au quartier Ouest-Pointe de Marre, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la septième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Démocratie participative :

Laurence Pujol souhaite revenir sur la première année de mise en service de la plate forme de participation citoyenne en ligne de la ville d'Albi. Elle informe les conseillers que deux grandes consultations ont été menées auprès des citoyens albigeois leur permettant d'imaginer d'une part une application pour mobiles et tablettes « Albi dans ma poche. » Elle a été mise en service le 21 février dernier et permet de tout savoir sur Albi.

Entièrement personnalisable, elle permet de trouver des infos pratiques, les horaires de bus, l'état de circulation, la météo, le programme culturel, sportif... De nouveaux services seront bientôt proposés. Cette application est disponible à la fois sur Androïd et sur Ios (Iphone).

Une seconde consultation a été lancée sur la valorisation de l'engagement bénévole.

Les présidents d'association ont donc été invités dès le 1^{er} septembre dernier à soumettre via la plate forme de démocratie participative le nom de deux adhérents qui s'illustrent notamment par leur engagement ou leur disponibilité envers leur association.

Actuellement, la restitution est en cours de finalisation et sera présentée lors de la prochaine fête des associations le 7 septembre prochain par le biais d'un panneau valorisant des « paroles de bénévoles ».

La démocratie participative en 2018 à Albi c'est :

- 600 conseillers de quartier inscrits (dont 54,1 % de femmes)
- 16 réunions publiques et de conseils de quartier
- 14 réunions de travail complémentaires
- 3 visites thématiques inter-conseils de quartier
- 220 e-contributeurs sur la plate-forme numérique en ligne mise en service en mars 2018
- 86 idées postées dans la boîte à idées numérique par les contributeurs
 - o dont 30 idées retenues pour examen par la collectivité
 - dont 1 idée ayant recueillie plus de 250 votes sur le thème des déplacements doux :
 « mettre des vélos en libre service » ; actuellement en cours d'étude au sein du service compétent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
 - Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal:

Laurence Pujol aborde ensuite le PlUi arrêté en Conseil Communautaire de l'Albigeois le 18 décembre dernier. Elle rappelle le contexte de préparation de ce document, structurant, ses enjeux et objectifs et informe qu' après avoir pris la compétence Urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 17 décembre 2015 a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi sur l'ensemble de son territoire. A travers cette élaboration, l'agglomération a souhaité se doter d'un document unique à l'échelle des 16 communes membres pour construire un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement du Grand Albigeois.

Ces défis s'articulent autour des objectifs suivants :

- > développement du territoire
- > aménagement de l'espace
- > patrimoine et identité
- > habitat et de cadre de vie
- > mobilité
- > environnement
- > énergie
- > aménagement numérique

Elle rappelle qu'il s'agit pour les 16 conseils municipaux des communes de l'agglomération de définir les stratégies et les choix d'aménagement du grand Albigeois de demain.

A NOTER!

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 18 décembre 2018 a arrêté le PLUi du Grand Albigeois.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à l'avis des personnes publiques associées ; il fera l'objet d'une enquête publique prévue entre le 11 juin et la 12 juillet 2019

Le projet de PLUi devrait être applicable au premier trimestre de l'année 2020.

Avant l'enquête publique, le projet de PLUi fait l'objet d'une large présentation auprès des Albigeois avec mise en place de temps d'information et d'expositions itinérantes aux dates et lieux suivants :

- > Jeudi 21 Février 2019 Mairie d'Albi 9H/12H
- > Jeudi 21 Mars 2019 Salle de Pratgraussals 9H/12H
- > Jeudi 11 Avril 2019 Mairie d'Albi 9H/12H

Expositions:

- > Lundi 13 Mai 2019 Maison de Quartier de Cantepau 10H/18H
- > Mardi 14 Mai 2019 Maison de Quartier de Rudel 10H/18H
- > Mercredi 15 Mai 2019 Maison de Quartier Breuil-Mazicou 10H/18H
- > Jeudi 16 Mai 2019 Ecole de la Viscose 10H/18H
- > Vendredi 17 Mai 2019 Centre Social Adèle 10H/18H



Un dernier temps d'information se tiendra à la Mairie le jeudi 06 Juin 2019 de 10h à 18h. La consultation du dossier est accessible :

- sur le site internet de l'agglomération (www.grand-albigeois.fr)
- au service commun ADS sur le site de Charcot.

Information Tour de France 2019:

Laurence Pujol rappelle ensuite aux conseillers que les 15, 16 et 17 juillet prochains, Albi a la chance d'accueillir durant trois jours un événement sportif majeur, de renommée internationale, le Tour De France. Ainsi, Albi sera ville d'arrivée, ville étape et ville de départ.

Elle rappelle qu'en 2019, Albi accueillera pour la 13ème fois cet événement marqué par les 100 ans du maillot jaune et bénéficie donc d'une grande expérience par rapport à ce type d'organisation.

A événement exceptionnel, mesures exceptionnelles :

- un programme d'animation riche et diversifié qui se déclinera sur 6 mois avec trois jours de fête les 15, 16 et 17 juillet pour que tous les Albigeois soient pleinement associés à cette manifestation de premier plan
- des mesures de sécurité et des adaptations nécessaires en matière de circulation et de stationnement qui impacteront la rive droite et le cœur de ville élargi (du 11 au 18 juillet et plus spécifiquement du 14 au 17)
- une campagne de communication spécifique afin que chacun soit informé, puisse profiter de la fête et prendre ses dispositions :
- la Foire Expo du 23 au 31/03 avec le stand de la ville d'Albi aux couleurs du TDF
- des publications grand public en amont de l'événement (mai-juin)
 - Albimaq
 - Grand A
 - presse locale
 - un dépliant TDF 2019 circulation/stationnement, mode d'emploi
- des informations ciblées pour les riverains directement impactés (courrier en boîtes aux lettres)
- un numéro vert disponible début juin pour répondre à toutes les guestions
- une signalétique sur voie publique (panneaux d'information aux entrées de ville, sur le parcours...)

Pour retrouver toute l'info sur le TDF 2019, rdv sur tdf2019.albi.fr

Fête des associations :

Laurence Pujol poursuit en précisant que la 6ème édition de la Fête des Assos se tiendra le 7 septembre prochain sur la place du Vigan, le jardin national et place Lapérouse. Les inscriptions pour y participer sont ouvertes jusqu'au 30/04.



Nuit Pastel:

Elle termine cette introduction en indiquant que la 11ème édition de la Nuit Pastel aura lieu à Albi le samedi 1^{er} juin sur le thème « Culture et Proximité ».

A cette occasion, la ville d'Albi a demandé à l'artiste plasticien de renommée internationale Olivier Grossetête, de réaliser une œuvre monumentale participative en carton place de la cathédrale, en y associant les Albigeois.

Tout au long de la semaine précédent cette manifestation, des ateliers seront organisés par la ville et auxquels les Albigeois sont invités à prendre part.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril pour ces ateliers participatifs qui auront lieu du 24 au 31 mai au plateau Saint Antoine (40 rue Jean Le Rond d'Alembert- Bâtiment 21) et le samedi 1 er juin pour la « performance » qui se tiendra place Sainte-Cécile.

RAPPEL : il est important que les conseillers de quartier et citoyens signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique

<u>Actualité du quartier Ouest – Pointe de Marre :</u>

Les conseillers sont informés de la poursuite des investissements sur la plaine des sports de la guitardié en 2019 :

- Implantation de grilles sous les mains courantes des terrains n°1 et n°2
- Implantation de mains courantes + grilles au niveau des terrains n°3 et n°4

Le budget prévisionnel de ces travaux est de 110 000€ et la fin du chantier est prévue pour fin Août.

Il est également prévu la création d'une aire de lavage pour le matériel et machines d'entretien.

Jean Michel Bouat rappelle qu'il assure des permanences <u>les premiers samedis du mois de 10h à 12h</u> en alternance à la maison de quartier du Castelviel et celle du Rudel.

Au delà des temps de rencontre privilégiés entre les élus et les Albigeois, les agents de la direction vie des quartier-citoyenneté-jeunesse de la ville tiennent également des permanences hebdomadaires de services publics de proximité à la maison de quartier du Rudel le jeudi de 14h à 17h et à la maison de quartier des Amandiers le vendredi de 9h à 12h.

En 2018, ces permanences ont permis d'accueillir 388 usagers et de traiter 505 demandes de vie quotidienne dans le quartier.

Jean Michel Bouat donne un point d'information sur les travaux de voiries et réseaux qui ont eu lieu en 2018 pour un investissement total de 689 000 € :

- Rue Marvingt > réfection de la chaussée (62 000 €) et rénovation de l'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux (20 000 €).
- Rue Peguy Sudre > reprise des conduites et branchements d'eau potable (193 000 €), des eaux usées (239 000 €) et des eaux pluviales (175 000 €).



Au programme 2019, la ville prévoit de réaliser les travaux suivants :

- Place du Foirail du Castelviel > réfection de la chaussée et des trottoirs, création d'un plateau surélevé devant la nouvelle entrée de l'UMT.
- Rue Saint Jean (entre la rue de la Fontaine et la rue Clément Ader) > réfection de l'assainissement, reprise de conduits et branchements.
- Rue Angély Cavaillé > réfection et élargissement des trottoirs.
- Rue de Rudel > réfection de trottoirs.
- Route de Toulouse / Chemin de la Besse > réfection de la chaussée et aménagement d'un giratoire.
- Chemin de Rouffiac > reprise du revêtement de la chaussée en ESU (enrobé coulé à froid).
- Passage piétonnier Rudel / impasse de Finlande > reprise du revêtement des trottoirs en ESU (enrobé coulé à froid) .
- Chemin de Rudel > réfection de la chaussée en ESU (enrobé coulé à froid).

Certains conseillers souhaitent savoir quand les travaux de réfection des trottoirs de la rue Charles Peguy qu'ils considèrent comme trop étroits seront programmés du fait que les réseaux souterrains ont été rénovés.

D'autres souhaitent attirer l'attention de la collectivité sur la dangerosité pour les piétons d'emprunter lle chemin de Rudel sur la portion comprise entre la rue du hameau de Bourdes et le pont faute de trottoirs et de bas côtés. Ils notent également que l'angle de giration est trop abrupt pour tourner du chemin de Rudel ver s la rue de Bourdes (le trottoir mériterait d'être raboté).

Jean-Michel Bouat répond que ces différents besoins seront transmis aux services compétents pour analyse et suites à donner. Il rappelle néanmoins que certains aménagements comme les nécessaires mises en profil urbain de certains voies du quartier se feront au fur et à mesure du développement de la ville et de l'urbanisation du quartier.

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelviel
- Evolution structurelles et aménagements de proximité du quartier
- Économie circulaire : le programme d'action

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Cécile Fréjaville pour le groupe « Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelviel », Pierre Galloy pour le groupe « Evolutions structurelles et aménagements de proximité du quartier » et Anne-Laure Azéma pour le groupe «Économie circulaire : le programme d'action».

L'état des réflexion du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette septième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelviel

Sujets - Propositions

- Point agriculture urbaine :

les nouvelles acquisitions de la ZAD de Canavières >>>>>>>



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers sont invités à faire le point sur la démarche relative à l'agriculture urbaine au sein de la Ville d'Albi. Il est rappelé qu'une convention tripartite entre la chambre d'agriculture, la ville et le lycée Fonlabour permet l'installation et le suivi de maraîchers sur le secteur de Canavières.

Historiquement, la ZAD a été instituée sur proposition du conseil de quartier, pour permettre de redonner sa vocation première à la plaine de Canavières, de lutter contre les constructions illégales et promouvoir l'agriculture urbaine. La ville détient sur ce secteur la possibilité de préempter et d'accompagner les maraîchers dans leurs productions en prenant en charge les frais d'aménagement liés au terrain comme l'équipement en eau et électricité.

Pour rappel, depuis la création de la ZAD en 2010, la ville a acquis de nombreux terrains pour arriver aujourd'hui à une surface de 101 807 m², ce qui représente 13% de la superficie totale de la ZAD.

Dans les démarche de renforcement de l'attractivité du secteur de la place du Castelviel, le premier marché de producteurs a été installé le 18 octobre 2018.

A ce jour, il compte 18 exposants sur 17 places. Certains producteurs ont été intégrés afin d'enrichir l'offre du marché le plus rapidement possible.

Les retours sont globalement positifs de la part des riverains, des exposants et des clients.





Le marché des producteurs

Les conseillers de quartier relèvent que les producteurs ne sont pas très nombreux.

Il est rappelé que 18 producteurs se relaient pour ce marché et que fonctionnant en revente directe, ils ne se déplacent que lorsqu'ils ont une production à vendre.

Néanmoins, il est proposé qu'un calendrier soit établi pour prévenir la clientèle et que des documents de communication soient diffusés pour améliorer le fonctionnement de ce marché.

Les conseillers s'interrogent sur la façon de dynamiser davantage le secteur de la halle du Foirail et proposent une animation musicale ponctuelle sur le marché sous l'impulsion de l'association de quartier Castelviel.com, avec le soutien de la mairie sur le modèle de la manifestation participative « Sur un air d'accordéon » qui s'était tenue en septembre 2016.

Enfin, les conseillers sont informés de l'avancée du projet de composteur collectif porté par l'agglomération en partenariat avec la ville et un collectif de citoyens et dont l'installation est envisagée prochainement sur la place du Foirail du Castelviel.

Ce projet constitue une première expérimentation qui a vocation à être testée et développée en fonction des attentes et opportunités dans les autres quartiers. Après un diagnostic partagé réalisé sur le terrain, deux sites sont à l'étude (au sein du square clôturé ou près du terrain de pétanque), et une convention tripartite permettra d'encadrer le dispositif.

Certains expriment leur crainte quant aux éventuels dépôts sauvages et incivilités et demandent d'instaurer une « permanence compostage » à ce sujet.





La place du Chateau requalifiée

Les conseillers prennent connaissance de l'avancée du chantier. Il leur est signifié les différentes phases du déroulement des travaux :

Du côté des ouvrages de génie civil, l'essentiel a été réalisé. Des travaux de finition ont été menés au premier trimestre 2019 par l'entreprise Chevrin-Gely. Ils ont porté sur l'habillage en mulots de briques de l'ouvrage de protection du viaduc ferroviaire situé à l'arrière du banc de la fontaine/miroir d'eau.

Au niveau de la charpente métallique, l'entreprise IOA Construction, titulaire de marché de construction de la passerelle, achève les études d'exécution et entame avec ses entreprises sous-traitantes les travaux préalables au montage de la passerelle.

Il a été créé une mise à l'eau temporaire au niveau de l'échappée verte, du côté de l'école européenne des arts et de la matière. Cet aménagement permettra de mettre à l'eau une barge qui sera utilisée pour le montage des échafaudages le long des piles du viaduc.

C'est à partir de ces échafaudages que seront réalisés dans un premier temps les ancrages de la passerelle (à partir de mai 2019). Ils seront ensuite rehaussés pour le lançage de la structure métallique, qui se fera depuis la place du Calvaire, en rive gauche, en direction de la rue Lamothe en rive droite.

En parallèle, l'entreprise MAEG, en charge de la construction de la passerelle, a réceptionné l'ensemble des tôles début janvier 2019 et a commencé la fabrication en usine. Les premières opérations de lançage démarreront à la fin du mois de mai 2019, pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Un enrochement temporaire a été créé et sera retiré après le montage de la passerelle et le démontage des échafaudages. Tous ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau et ont été validés par les services de l'Etat (DDT - Service Eau Risques Environnement Sécurité).



Enfin, les berges du Tarn feront l'objet d'une re-végétalisation au niveau de la zone des travaux.

Concernant les aménagements urbains de la place du Château, ils sont achevés y compris les plantations.

L'aménagement de la place du Calvaire aura lieu après la livraison de la passerelle. En effet, cette place sera utilisée comme plate forme d'assemblage de la passerelle durant toute l'année 2019.



Les conseillers indiquent que cette nouvelle charte couleur est préférable à la première version. Néanmoins, ils indiquent qu'elle manque de couleur pastel (comme le violet) pour les volets. Ils précisent cependant qu'ils apprécient de pouvoir repeindre les façades de façon différentes à l'instar de la petite Italie.

Actuellement 14 propriétaires sont intéressés par la possibilité de faire repeindre leur façade.

Il est indiqué que 2 projets sont en cours d'étude dont 1 en cours d'instruction avancée. Il est rappelé aux conseillers de faire attention au parcours des câbles qui doivent être impérativement géré avec la société Enedis avant le début du chantier et de contacter le service Urbanisme pour toute question au 05 63 76 05 73.

Les conseillers proposent enfin de faire repeindre la façade des toilettes publiques en trompe l'œil et de le réaliser dans le cadre d'un chantier jeune. Il est répondu que la faisabilité de cette idée intéressante sera vérifiée au regard des contraintes du secteur sauvegardé.



Évolutions structurelles et aménagements de proximité du quartier

Sujets - Propositions

Présentation des évolutions structurelles >>>>>>>



Vue aérienne quartiers Ouest

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Bruno Lailheugue, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et le directeur du service urbanisme et action foncière de la ville présentent aux conseillers les orientations prises pour le quartier dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ils présentent la cartographie du projet de PLUi du Grand Albigeois dans l'attente de l'approbation du futur PLUi prévue fin 2019 ou début d'année 2020 qui fixera le nouveau cadre réglementaire pour les autorisations d'urbanisme sur l'ensemble des communes du territoire.

Ils rappellent que le document de planification urbaine de la commune d'Albi et son PADD (projet d'aménagement de développement durable) ont été approuvés le 13 mai 2003. Le PLU de la commune d'Albi actuellement applicable date donc de plus de 15 ans. Il a fait l'objet de plusieurs révisions simplifiées, de modifications et de mises à jour. Toutefois, il était indispensable de refondre ce document afin d'intégrer les nouveaux projets de développement de la ville d'Albi et plus largement du territoire Albigeois tout en prenant en compte les évolutions législatives et réglementaires.

Ils soulignent que 15 ans après la mise en œuvre du PLU, la ville d'Albi n'a pas modifié les limites de son espace urbain, son développement s'est réalisé par intensification de la ville existante (« recyclage » de site urbain par démolition/reconstruction, changement de destination, optimisation des disponibilités foncières, interventions publiques, actions volontaristes de renouvellement du cœur de ville, ...) et urbanisation de nouveaux secteurs dont l'ouverture à l'urbanisation était prévue dans le PLU de 2003 (Fontanelles, Pinérato, Marranel, Fer Servadou,..).





Vue aérienne quartiers Ouest

Les conseillers souhaitent connaître les orientations et évolutions qui concerneront le quartier dans les prochaines années.

Parmi les évolutions principales de la commune d'Albi intégrées dans le projet de PLUi de l'Albigeois, le secteur de Pinérato est concerné.

> le secteur de Pinérato : sur ce secteur à l'ouest de la commune, la ville envisage d'ouvrir l'urbanisation avec l'aménagement d'un nouveau quartier de 16 ha et la réalisation projetée de nouveaux équipements publics (groupe scolaire et structure d'accueil pour la petite enfance).

Ce nouveau quartier destiné à accueillir de l'ordre de 300 logements environ dont 25 % de logements sociaux est classé en zone à urbaniser AUM5a-B avec inscription d'emplacements réservés pour les nouveaux équipements publics envisagés et pour les aménagements de voirie destinés à le desservir.

Ce secteur a également fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui fixe les grands principes d'aménagement (desserte, densité urbaine, espaces verts, équipements publics, ...). Celle-ci est actuellement consultable sur le site de la communauté d'agglomération de l'albigeois.

Comme cela avait été annoncé, une étude relative à la construction d'un nouveau franchissement du Tarn devant permettre une liaison inter-quartiers est en cours. Engagée par l'agglomération dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, celle-ci a pour objet d'étudier la faisabilité technique et économique de cet ouvrage au regard d'un certain nombre d'hypothèses. Sont également étudiées les interconnexions viaires avec le réseau existant et à venir.



Point sur les aménagements de proximité >>>>>>

• Projet de création d'une liaison douce entre la rue Breguet et la route de Terssac



Plan du projet de liaison douce

Dans la continuité des échanges des précédentes réunions, les conseillers sont informés de l'avancé du projet d'aménagement d'un liaison douce entre la rue Breguet et la route de Terssac.

Le directeur du pôle vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse de la ville rappelle aux conseillers que cette proposition émane du conseil de quartier en réponse à des attentes exprimées par des riverains pour améliorer les liaisons douces et faciliter l'accès aux arrêts de bus.

Le projet a été étudié et sa réalisation inscrite au budget 2019.

Les travaux sont programmés pour le mois de juin avec un coût d'investissement prévisionnel de 28 000 €. Les plantations seront réalisées à l'automne.

Description:

 Réalisation d'une piste pour piétons et cycles (gravier/bicouche ocre) d'une largeur de 3 mètres
 modelage du terrain naturel et accompagnement paysager : prairie fleurie et plantations d'arbres
 installation de mobiliers à chaque extrémité afin de contrôler l'accès des véhicules et des deux roues motorisés



Rénovation du « carré sport » du Rudel



Intervention sur la cité des Issards



En réponse à des réclamations de riverains et usagers, les conseillers sont informés que la ville va procéder à des travaux de rénovation su le terrain multisports de proximité du Rudel, rue Adrienne Bolland.

Les anciens filets pare-ballons seront réparés et de nouveaux seront posés côté sud. Parallèlement, la fontaine à boire non utilisée et dégradée va être déposée, le trottoir d'accès sera repris et de nouveaux arceaux deux roues seront installés.

L'intervention est prévue courant mai pour un investissement prévisionnel d'environ 13 000 €.

Certains conseillers souhaitent revenir sur les aménagements réalisés dans la Cité des Issards et s'interrogent notamment sur l'opération immobilière engagée par le bailleur Soliha.

Il est ainsi rappelé que le Soliha a entrepris une opération d'habitat très social dans ce secteur. Le programme prévoit la réalisation de 8 logements dont 5 T3 et 3 T5. La livraison est prévue pour la fin 2019/début 2020.

Toujours au cœur de la cité des Issards, en réponse aux attentes exprimées par l'association de quartier et suite aux échanges et réflexions menées en conseil de quartier, la ville a effectué le nettoyage et le busage d'un fossé mitoyen entre le domaine public et des habitations riveraines de l'allée des Amandiers et a réalisé l'aménagement de l'espace sportif au second semestre 2018 pour un investissement de 27 000 €.



Canavières

Possibilités de sécurisation de la rue et impasse de A la demande d'un conseiller de guartier, les guestions de sécurisation des conditions de circulation sur le chemin de Canavières et de la sortie de l'impasse de Canavières sont abordés.

> Pour répondre à la principale préoccupation portant sur les vitesses excessives constatées chemin de Canavières, la pose de ralentisseurs de type dos d'âne a été effectuée au droit des numéros 88 et 91.

> Pour ce qui est de la sortie de l'impasse, des aménagements provisoires seront réalisés avant l'été à titre expérimental (pose de guilles et reprise des marguages au sol).

Demande d'un nouvel arrêt de bus secteur Maladrerie/route de Terssac (ligne M)

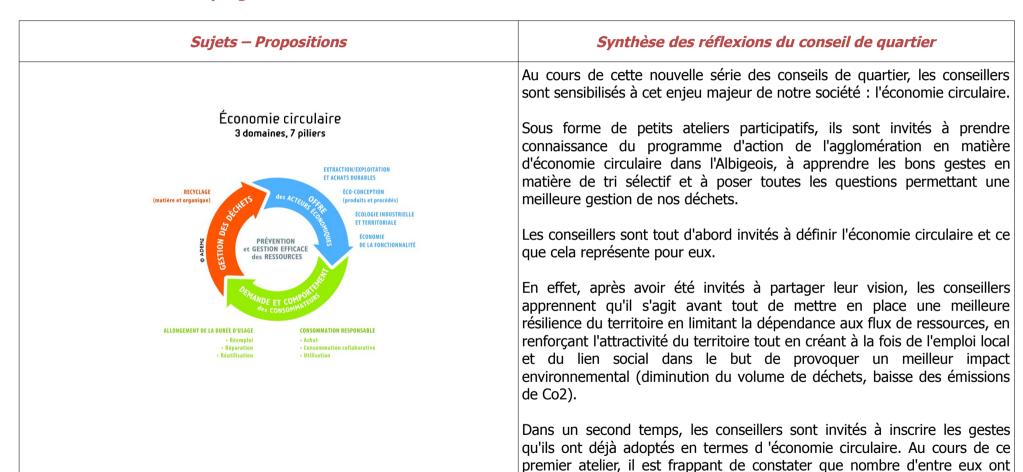
Pour répondre favorablement à cette demande, plusieurs contraintes sont à prendre en considération en terme de circulation et de stationnement afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique. L'implantation dans l'emprise du giratoire n'est pas envisageable pour des raisons de sécurité et sans impacter le stationnement très utile pour les commerces de proximité. L'arrêt ne peut être positionné sur l'avenue de Finlande en amont du giratoire car les trottoirs sont trop étroits. Deux options peuvent être envisagées sur la rue de Terssac à hauteur du carrefour avec la rue V Hugo : soit en amont du carrefour ce qui nécessiterait de supprimer 3 places de stationnement soit en aval du carrefour (devant le n°32) sans impact sur le stationnement existant. la 2ème option la plus éloignée du giratoire de la Maladrerie est celle qui apparaît la plus satisfaisante du point de vue des conseillers qui demandent la possibilité d'avancer l'horaire de desserte le matin à l'arrêt Pinérato (8h18) vers la gare (pour le train de 8h25). Cette demande sera transmise pour examen à la direction des transports urbains de l'agglomération.

Déplacements doux

Un conseiller propose de valoriser davantage les itinéraires doux existants au sein du quartier (nombreuses venelles et passages) afin que les habitants se les approprient.



Economie circulaire : le programme d'action



déjà des habitudes vertueuses en terme de tri, de gestion, de recyclage ...



Collecte Tri Recyclage Valorisation Protection Réemploi

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

La chargée de mission en prévention des déchets et économie circulaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois explique aux conseillers les démarches menées sur le territoire. En effet, la collectivité a engagé un projet ambitieux et réaliste d'économie circulaire sur le Grand Albigeois. La première étape du programme d'actions couvre la période 2018-2020.

Les conseillers sont informés des initiatives existantes et implantées sur leur territoire... Ce programme composé de 30 actions sur 3 ans, co-construites avec plus de 80 acteurs, du territoire comprend une partie destinée aux acteurs économiques et une autre aux particuliers et donc aux conseillers de quartier, notamment en matière de :

• Recyclage:

Compostage:

Les conseillers prennent connaissance de l'offre de l'agglomération pour les maisons individuelles, les résidences, les établissements.

<u>Présentation du dispositif « Apéro-compost »</u>:

Il est présenté aux conseillers le principe selon lequel il est possible d'organiser une soirée entre amis ou voisins (une 10ne de personnes), à la maison et autour de son composteur. Les agents de la communauté d'agglomération de l'Albigeois peuvent intervenir à domicile durant une demi-heure pour informer les convives sur la démarche du compostage et partager les bonnes pratiques.







Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Broyat:

Il s'agit d'un nouveau service proposé par l'agglomération : à compter du 30 mars, du broyat sera mis gratuitement à disposition sur la plateforme de compostage de Ranteil.

Tri sélectif:

Rappel des 4 consignes et 2 astuces pour un tri optimal:

REGLE n°1 / Tous les emballages en carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans les bacs jaunes.

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri jaune.

REGLE n°3 / Tous les papiers, journaux, magazines : dans les bacs bleus. **REGLE n°4** / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. **ASTUCE n°2** / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Forts de l'ensemble de ces éléments, les conseillers sont invités à une mise en situation avec les « erreurs de tri du jour ». Ce jeu permet de découvrir comment bien trier l'ensemble de ses déchets avec des objets et emballages de la vie quotidienne.

A cette occasion, les conseillers sont informés que l'appli « Guide du Tri » permet de bien trier au quotidien car elle répertorie des milliers de produits de consommation. Cette application est à la fois disponible sur Android et sur Ios. '





Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Il est indiqué aux conseillers que l'agglomération propose des modules de formation / sensibilisation gratuitement pour tous les publics : scolaires / administrations / entreprises).

• Allongement de la durée de vie des produits :

Les conseillers prennent connaissance des divers outils disponibles :

- Repair café: ce service n'est pas proposé par l'agglomération mais par l'association ACNE. Réduire les déchets, préserver l'art de réparer les objets, transmettre ses connaissances, venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés financières et renforcer la cohésion sociale entre les habitants sont les objectifs de cette démarche alternative.
 - Le Repair Café se tient tous les troisièmes jeudis de chaque mois à AlbiLab, zone Innoprod, à partir de 19h. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Repair Café d'Albi à l'adresse suivante : https://repaircafealbi.wordpress.com / 07 68 20 36 78
- LocalOccaz: il s'agit d'un nouveau service GRATUIT d'échanges entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets. Le concept part du principe qu'au lieu de jeter à la déchetterie, il est possible de donner ou vendre entre voisins!





Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Le site est entièrement gratuit, il suffit de créer un compte en ligne, de valider son adresse mail et d'y enregistrer les annonces. Le site est accessible sur ordinateur, smartphone et tablette.

Si vous souhaitez donner à une association, la plate-forme s'occupe de tout! En enregistrant les annonces sur le site et lorsqu'il s'agit de dons, l'annonce est automatiquement envoyée aux associations selon leurs critères de recherche. Si aucune d'entre elles n'est intéressée, l'annonce devient visible par les usagers au bout de 24h.

Il est possible de poser vos questions au 06 68 35 07 40.

Consommation:

- **LocalOccaz.** Pour un nouvel achat, il s'agit de se poser la question : avez-vous besoin d'acheter un produit neuf, ou pouvez-vous le trouvez d'occasion sur LocalOccas ?
- **Stop pub.** Si les quantités de ces imprimés non sollicités ont tendance à baisser depuis 2010, elles continuent néanmoins d'être élevées : près de 800 000 tonnes en France en 2015, ce qui correspond à une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou à 30 kg par foyer.

Les conseillers remercient les techniciens pour ces explications concrètes et ces divers cas pratiques très instructifs.

DE L'ALBIGEOIS



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi www.mairie-albi.fr

Renseignements: service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 Albi cedex 9
Tél: 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr